

HABITEZ LA PLANÈTE



PiLOTE

FOXY VANS 2016



V600F

Foxy Van

Confortable et hyper mobile

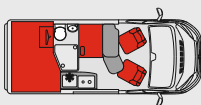
LES POINTS FORTS

- 1 Salon spacieux pouvant accueillir confortablement 4 personnes.
- 2 Cuisine disposant de nombreux rangements.
- 3 Espace repas extérieur avec table du salon.
- 4a Salle de bains transversale avec vasque escamotable (V540G, V630J et V630F).
- 4b Salle de bains avec porte et vasque coulissantes (V600G et V600F).
- 5 Penderie coulissante au-dessus du pied de lit (V540G, V600F et V630F) ou sous le frigo (V600G et V630J).
- 6 Couchage confort sur matelas Bultex et sommier à lattes.
- 7 Rangements volumineux sous le lit.



5 IMPLANTATIONS AU CHOIX

V540G



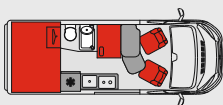
- 5,41 m
- Implantation lit garage
- Frigo à compression 65 L

V600G



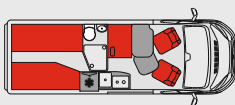
- 5,99 m
- Implantation lit garage
- Frigo trimixte 80 L
- Penderie coulissante sous le frigo

V600F



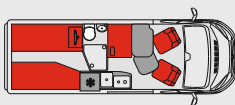
- 5,99 m
- Implantation lit garage
- Frigo trimixte 141 L
- Penderie coulissante au-dessus du pied de lit

V630J



- 6,34 m
- Implantation lits jumeaux
- Frigo trimixte 80 L
- Penderie coulissante sous le frigo

V630F



- 6,34 m
- Implantation lits jumeaux
- Frigo trimixte 141 L
- Penderie coulissante au-dessus du pied de lit

COULEURS CARROSSERIE

Non-métallisées

Blanc (de série)



Bleu Impérial



Métallisées

Noir



Bronze



Gris Fer



Gris Aluminium



Bleu Lagon



Rouge Profond



ISOLATION

La structure est composée de panneaux de 20 mm d'épaisseur en fibre de verre revêtue d'une feuille d'aluminium garantissant une bonne isolation thermique. Grâce à cette structure, vous pouvez partir quand vous voulez, où vous voulez.



PACK CONFORT

Pour les plus exigeants, accédez à encore plus de confort et d'équipements en choisissant le Pack Confort.

Airbag passager



Régulateur de vitesse



Mécanisme TV



Housses de sièges cabine



Climatisation cabine



Occultation cabine coulissante



Pare-chocs avant peint



Moteur Fiat Multijet 130 CV



PILOTE - Route du Demi-Bœuf - 44310 La Limouzinière - France
Tél.: +33 (0)2 40 32 16 00 / Fax: +33 (0)2 40 32 16 37
info@pilote.fr

www.pilote.fr

MENTIONS LÉGALES:

Les places carte grise et les masses en ordre de marche sont calculées au plus juste selon la réglementation européenne. Elles tiennent compte des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de +/- 5%. Les masses en ordre de marche indiquées incluent les réservoirs d'eau propre avec 20 litres et de gazole pleins à 90%, une bouteille de gaz remplie à 90%, elles n'incluent pas le poids du chauffeur et des occupants. Les charges utiles disponibles résultent de la différence entre les masses maxi techniquement disponibles et les masses en ordre de marche. Le constructeur s'engage à livrer un camping-car dont la masse en ordre de marche réelle se situe à l'intérieur de la tolérance de 5% par rapport à la masse en ordre de marche indiquée et retenue lors des formalités d'homologation. Attention, les équipements et accessoires supplémentaires montés en option ne sont pas compris dans les masses en ordre de marche des camping-cars. Par conséquent ils entraînent systématiquement une diminution des charges utiles disponibles. De même les poids non négligeables des accessoires supplémentaires proposés sur le marché seront à déduire des charges utiles disponibles des camping-cars. En conséquence, la pose de ces accessoires pourra éventuellement amener à réduire le nombre de passager. Il conviendra donc de s'assurer du respect de l'ensemble des masses maxi autorisées (totales et par essieu) après chargement complet du véhicule. La masse maxi tractable est une donnée châssis liée à l'homologation du véhicule. En fonction de l'attelage qui sera monté sur le véhicule et des valeurs spécifiques données par le fabricant de l'attelage, la masse maxi de la remorque que pourra tracter le véhicule pourra être inférieure. Les caractéristiques de résistance de l'attelage (en particulier valeur D et S) sont gravées sur une plaquette fixée sur celui-ci. La valeur D permet de déterminer la masse maximale admissible par l'attelage avec le calcul suivant: $MR = DxT / [(9,8xT) - D]$, avec: MR = masse maxi possible de la remorque (en tonnes); T = masse maxi (PTAC) du véhicule (en tonnes); D = valeur (en kN) à lire sur l'attelage. Exemple: avec D = 11,3 kN et pour une base 35 L, on aura alors une masse maxi de remorque (MR) qui sera la suivante: $MR = (11,3x3,5) / [(9,8x3,5) - 11,3] = 1,72$ t (ou 1720 kg). Pour une masse maxi tractable du véhicule qui peut aller jusqu'à 2,5 t. Les camping-cars conformes aux spécifications techniques et esthétiques présentées dans ce présent support sont réputés collection 2016 dès lors qu'ils sont immatriculés à partir du 1er juillet 2015. Cette règle est d'usage dans le camping-car où la notion de millésime n'existe pas. Tout camping-cariste titulaire d'un permis B délivré en France antérieurement au 20 janvier 1975 peut conduire un camping-car dont la masse maximale en charge techniquement admissible est supérieure à 3,5 t. Pour bénéficier de cette dérogation en France (reconnue dans l'Union Européenne), il suffit au titulaire du permis B de se rendre en préfecture afin de faire apposer sur son permis le code: « 79: B camping-car > 3500 kg ». Les véhicules photographiés dans ce support peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules Pilote étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire Pilote. D'autre part, Pilote se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce support. Les éléments de stylisme et de décoration ayant servis à agrémenter les visuels de ce catalogue ne font pas partie du véhicule et de la prestation de livraison. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.